

TPECS 20 oct. 2020

Point 4.3

# Financement des équipements métropolitains

## Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances

Séance du 7 octobre 2020



Communauté métropolitaine  
de Montréal

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2020.
3. Présentation des développements récents.
4. Rencontre avec les représentants des équipements métropolitains.
  - a) Espace pour la vie;
  - b) Cosmodôme.
5. Mise à jour du déploiement du plan de relance métropolitain.
6. Affaires diverses.
7. Levée de la réunion.

# 2. Approbation du procès-verbal du 7 avril



# 3. Présentation des développements récents



Communauté métropolitaine  
de Montréal

Financement de la CMM équipements métropolitains en 2020

25,5 M\$

Comme prévu au  
Règlement 2001-1 de la CMM



# 3. Présentation des développements récents

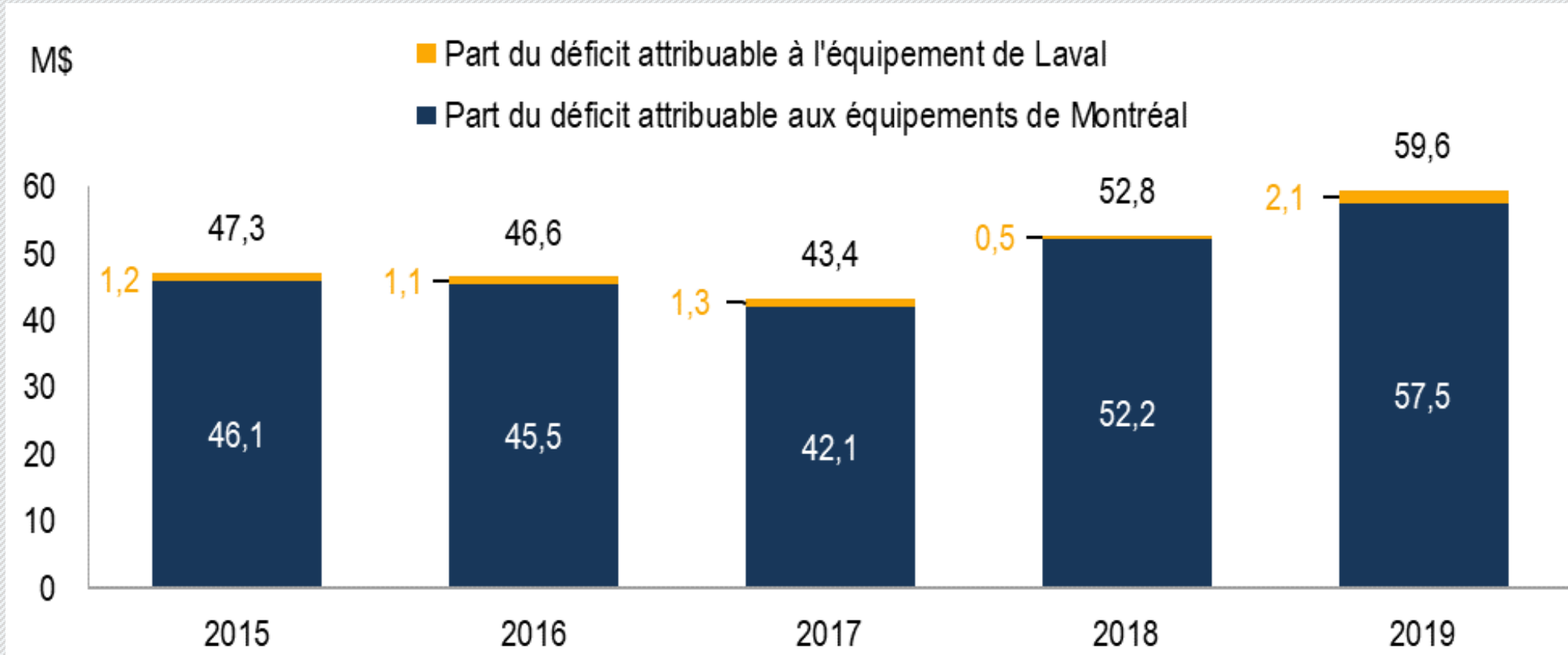
Répartition de la quote-part pour les équipements métropolitains, budget 2020

Secteurs de la CMM	Répartition 2		Répartition 3 (Équipements Montréal)		Répartition 4 (Équipement Laval)	
	%	\$	%	\$	%	\$
Agglomération de Montréal	55,89	7 432 688	35,03	4 229 546	62,19	78 448
Laval	10,14	1 348 568	14,93	1 802 971	0,00	0
Agglomération de Longueuil	10,12	1 346 221	14,91	1 799 834	11,26	14 208
Couronne Nord	12,37	1 645 415	18,22	2 199 840	13,77	17 365
Couronne Sud	11,48	1 527 108	16,91	2 041 673	12,78	16 115
<b>Total CMM</b>	<b>100</b>	<b>13 300 000</b>	<b>100</b>	<b>12 073 864</b>	<b>100</b>	<b>126 136</b>

# 3. Présentation des développements récents



## Déficit d'exploitation des équipements métropolitains (en M\$), 2015 à 2019



Note : Le montant de la contribution annuelle de la Communauté aux équipements métropolitains est calculé sur la base des résultats financiers d'Espace pour la vie et du Cosmodôme du deuxième exercice précédent (Règlement numéro 2001-01). Le déficit d'exploitation 2019 sera donc financé dans le budget 2021 de la Communauté, alors que le déficit 2018 est été financé dans le budget 2020.

Sources : États financiers 2015 à 2019 d'Espace pour la vie, États financiers 2015 à 2019 du Cosmodôme de Laval et Relevés 2015 à 2019 des contributions effectuées par la Ville de Laval relatives au Cosmodôme. Traitement : CMM, 2020.

# 4. Rencontre avec les représentants

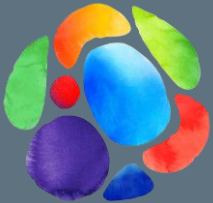


Communauté métropolitaine  
de Montréal

## Espace pour la vie

Madame Julie Jodoin  
Directrice Exploitation

Madame Géraldine Jacquart  
Conseillère - Affaires publiques Direction



## Cosmodôme

Stéphanie Girard-Beaudry  
Directrice générale

Marie-Michèle Limoges  
Directrice du contenu scientifique et de la formation





Communauté métropolitaine  
de Montréal

## SOMMAIRE DÉCISIONNEL

OBJET : Suivi du financement des équipements à caractère métropolitain	<b>Conseil</b> <input type="checkbox"/>
SERVICE : Développement social et monitoring	<b>Exécutif</b> <input type="checkbox"/>
	<b>Commission</b> <input checked="" type="checkbox"/>
	<b>CCA</b> <input type="checkbox"/>
	<b>DG</b> <input type="checkbox"/>

<b>PRIORITÉ</b>	
Planification du territoire métropolitain	<input type="checkbox"/>
Politiques et interventions de développement	<input checked="" type="checkbox"/>

### RECOMMANDATION

Il est recommandé

De prendre acte des résultats financiers, du bilan des activités et des projets à venir des équipements à caractère métropolitain sous la gestion d'Espace pour la vie et du Cosmodôme.

<i>Préparé par : Suzanne Asselin, conseillère en recherche</i>	<i>Date : 2020-09-24</i>
<i>Préparé par : Nathalie Chicoine, conseillère en recherche – cheffe d'équipe</i>	<i>Date : 2020-09-25</i>
<i>Préparé par : Stéphane Pineault, coordonnateur exécutif</i>	<i>Date : 2020-09-29</i>
<i>Recommandé par le directeur général : _____</i>	<i>Date :</i>
<i>Massimo Iezzi</i>	



## 1. RÉSUMÉ DU DOSSIER

La Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances a reçu le mandat du comité exécutif d'assurer le suivi annuel du financement du Jardin botanique (incluant l'Insectarium), du Planétarium, du Biodôme et du Cosmodôme (résolutions CE17-208 et CE19-015). En 2020, la Commission fera ce suivi pour la troisième année consécutive. À cette fin, elle recevra les représentants d'Espace pour la vie et du Cosmodôme qui présenteront leurs résultats financiers, le bilan de leurs activités et leurs projets pour les années à venir.

## 2. ÉTAT DE LA SITUATION

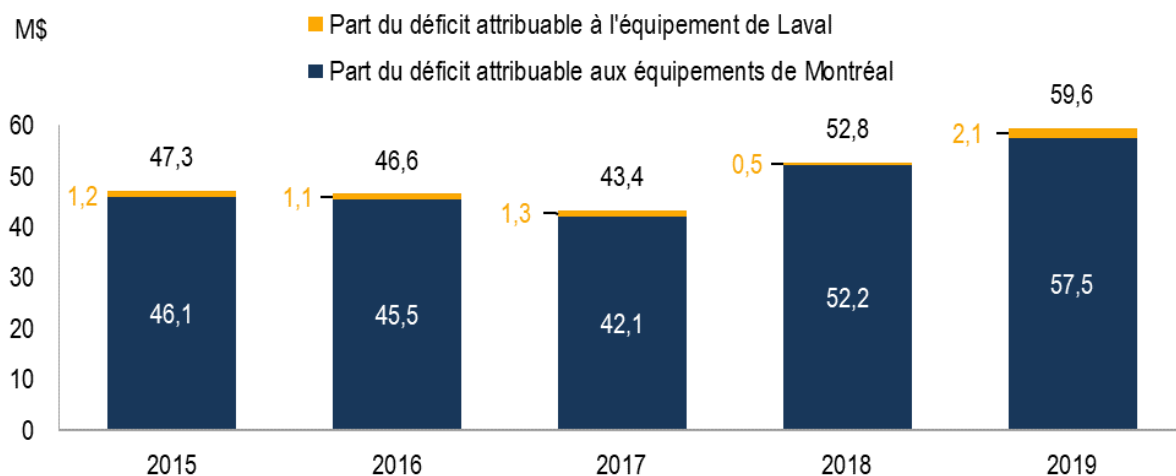
### 2.1. Financement

La Communauté finance, aux conditions qu'elle détermine, les équipements métropolitains désignés à l'annexe 5 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* : le Jardin botanique (y compris l'Insectarium), le Planétarium, le Biodôme et le Cosmodôme. Cette subvention annuelle, prévue dans le *Règlement 2001-1 sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités* de la CMM, est plafonnée à 25,5 M\$ depuis 2016. La quote-part dédiée au financement des équipements est répartie entre les municipalités du territoire selon leur potentiel fiscal. Les villes hôtes assument le solde du déficit d'exploitation des équipements situés sur leur territoire.

### 2.2. Déficits d'exploitation

Les déficits d'exploitation des équipements métropolitains étaient en baisse de 2015 à 2017, mais cette tendance s'est inversée dans les deux dernières années. Cette évolution s'explique principalement par l'évolution des déficits d'exploitation des équipements d'Espace pour la vie – le Jardin botanique (y compris l'Insectarium), le Planétarium et le Biodôme – qui forment la plus large part (entre 96 et 99 %) du déficit d'exploitation. Les deux derniers exercices d'Espace pour la vie sont caractérisés par des revenus à la baisse – en raison de la fermeture pour rénovation d'installations – et d'une augmentation des frais financiers, d'où la croissance des déficits. Le solde du déficit d'exploitation des équipements est complété par les résultats financiers du Cosmodôme.

**Tableau. Déficit d'exploitation des équipements métropolitains (en M\$), 2015 à 2019**



Note : Le montant de la contribution annuelle de la Communauté aux équipements métropolitains est calculé sur la base des résultats financiers d'Espace pour la vie et du Cosmodôme du deuxième exercice précédent (Règlement numéro 2001-01). Le déficit d'exploitation 2019 sera donc financé dans le budget 2021 de la Communauté, alors que le déficit 2018 est été financé dans le budget 2020.

Sources : États financiers 2015 à 2019 d'Espace pour la vie, États financiers 2015 à 2019 du Cosmodôme de Laval et Relevés 2015 à 2019 des contributions effectuées par la Ville de Laval relatives au Cosmodôme. Traitement : CMM, 2020.

### 2.3. Tarification métropolitaine

Le 10 octobre 2019, les membres de la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances ont proposé que l'administration de la Communauté soumette à Espace pour la vie l'idée d'intégrer à leur grille tarifaire un tarif préférentiel pour les résidents du Grand Montréal. Les représentants d'Espace pour la vie en ont été informés. Il est prévu que cet élément soit traité dans leur présentation devant les membres lors de la séance du 7 octobre 2020.

### 3. PIÈCES JOINTES

État des produits et des charges d'Espace pour la vie (31 décembre 2019).....	5 p.
Relevé des contributions effectuées par la Ville de Laval relatives au Cosmodôme (31 décembre 2019).....	6 p.
États financiers du Cosmodôme (31 décembre 2019) .....	24 p.



espace  
pour la  
vie montréal

Réalisations



Perspectives



Communauté métropolitaine  
de Montréal

Montréal 





# Mission

Par ses actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, Espace pour la vie accompagne l'humain pour mieux vivre la nature. Ensemble, le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan forment le plus grand complexe en sciences de la nature au Canada; un important pôle de biodiversité, actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain.

## Vision

Porter le message en dehors de nos murs et faire une véritable différence pour la planète en invitant les citoyen.ne.s à passer à l'action.



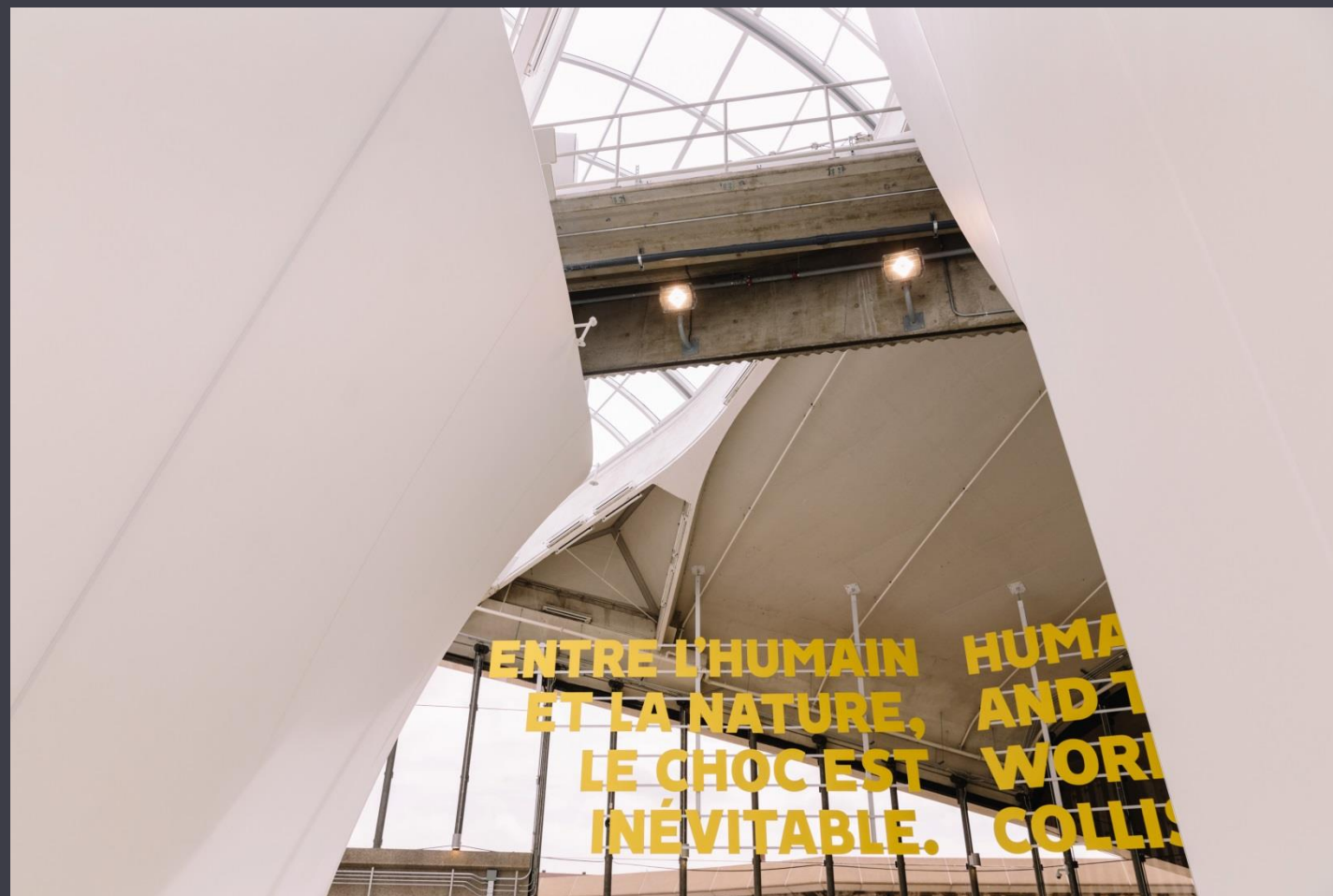


# Contexte

Arrimé à la vision de Montréal 2030 qui se dessine, Espace pour la vie a un rôle majeur à jouer en termes d'engagement des citoyen.ne.s pour la préservation de la biodiversité.

La pandémie de la COVID-19 a évidemment frappé les institutions d'Espace pour la vie : le Jardin botanique et le Planétarium Rio Tinto Alcan ont dû fermer leurs portes pendant plusieurs mois, certaines activités de programmation ont dû être annulées, tandis que les chantiers de la *Migration* du Biodôme et de la *Métamorphose* de l'Insectarium ont dû être mis sur pause jusqu'à la mi-mai.

Qu'à cela ne tienne, l'organisation a su se réinventer en revoyant son offre de service et en faisant preuve d'innovation, pour participer à la relance...





# Espace pour la vie sur la route

Observer la biodiversité de lieux que nous côtoyons au quotidien

- 18 villes de la CMM
- 16 arrondissements
- 44 parcs

5 550 participants

96 mentions dans les médias  
15 188 vues de la page web

<https://www.lapresse.ca/voyage/quebec-et-canada/2020-07-16/decouvrir-la-nature-dans-un-parc-pres-de-chez-vous-avec-espace-pour-la-vie.php>





# Mon jardin Espace pour la vie

Programme encourageant les citoyens à végétaliser un balcon, une terrasse, un mur, à créer un jardin ou un potager et ainsi poser un geste concret pour préserver la biodiversité

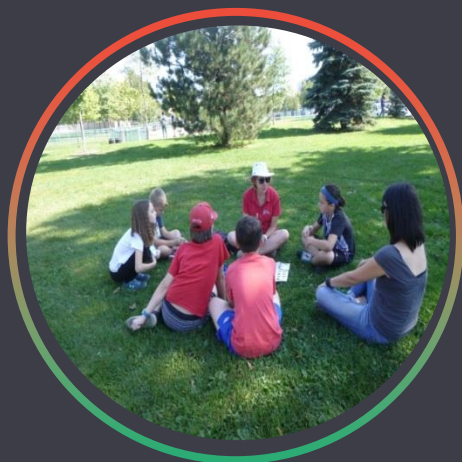
Plus de 900 jardins certifiés dont la majorité dans la grande région métropolitaine





# Autres activités de participation citoyenne

Rassemblement de citoyen.ne.s autour de la biodiversité



## Biodiversité dans mon quartier

Programme permettant aux jeunes de niveau primaire de découvrir et d'identifier les plantes et les animaux d'un parc situé à proximité de leur école.



## Défi biodiversité

Projet de partage des observations de la biodiversité dans une perspective de promotion de la santé mentale. 100 000 observations en 2020



## Ateliers citoyens

Ateliers de co-design, organisés en collaboration avec l'Université de Montréal (Chemins de transition), invitant les citoyen.ne.s à prendre la parole sur les grands défis de la transition à venir au Québec.



# Programmes de science citoyenne

Collecte de données en faisant appel aux citoyen.ne.s



Mission monarche

Projet de recherche et d'éducation visant la localisation des habitats de reproduction du monarque en Amérique avec la participation bénévole de citoyen.ne.s



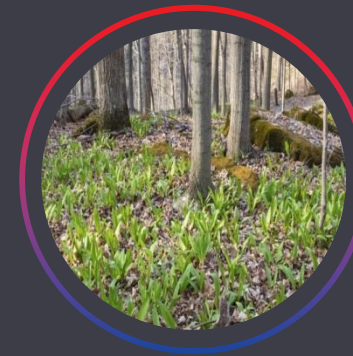
Sentinelles du Nunavik

Projet de recherche visant à inventorier des papillons et autres insectes pollinisateurs au Nunavik en compagnie de jeunes Inuits et Cris.



FRIPON

Un vaste réseau pour la recherche de météorites dans le monde (développé par l'Agence nationale de la recherche en France).



Sem'AIL

Programme visant la restauration de l'ail des bois dans les 6 régions les plus affectées par le déclin au Québec en collaboration avec des propriétaires d'érablières et la société civile.



# Le laboratoire des possibles

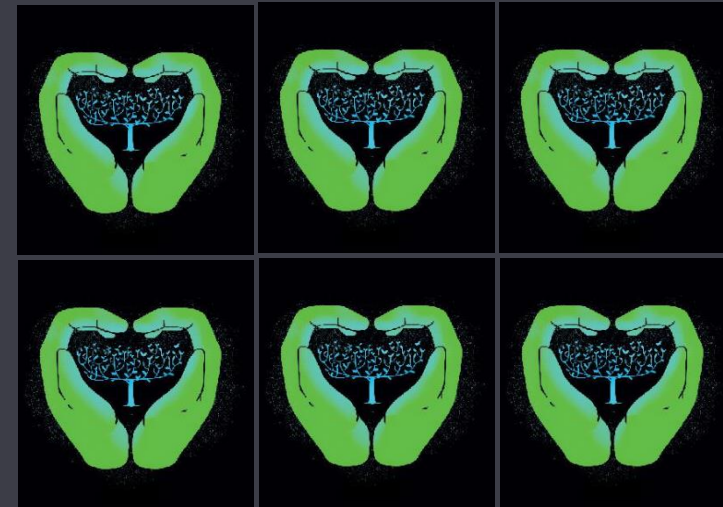
Activer le potentiel humain en faveur de la biodiversité



## Journée mondiale de l'environnement 2020

Événement virtuel réunissant près de 200 personnes issu.e.s des milieux scientifiques, artistiques, de l'éducation, autochtones et citoyen.ne.s pour réfléchir à l'avenir de notre planète.

**NOUVEAUTÉ 2020**



## Pépinières virtuelles

Partage de projets en lien avec la biodiversité et les changements climatiques misant sur l'intelligence collective



# Une participation à l'effort collectif

Aux jardins nourriciers, jardins jeunes et jardin des nouveautés du Jardin botanique

400 bacs de légumes  
remis à des cuisines  
collectives

Surface de production  
doublée



# Parcours des phytotechnologies

La maîtrise des plantes envahissantes

Réalisation de la 2<sup>e</sup> de 7 stations,  
inspirantes pour les visiteurs

Utiliser les plantes vivantes pour résoudre  
des problèmes environnementaux.

Une expertise des phytotechnologies  
reconnue mondialement.



# Origines

Au Planétarium Rio Tinto Alcan



Une exposition de photographies inédites qui évoque l'évolution et la vie sur notre planète.

L'oeuvre du photographe Olivier Grunewald et de la journaliste Bernadette Gilbertas

La possibilité de visiter l'exposition le ligne, en 3D





# Réouverture du Biodôme



« La pandémie actuelle nous prouve une fois de plus à quel point nous avons besoin de la nature, mais aussi à quel point nous nous sommes déconnectés d'elle. Se reconnecter avec la nature, l'aimer, mieux la connaître et la comprendre sont les premiers pas d'un mouvement devenu crucial en faveur de sa protection. Notre objectif est d'inspirer le plus de gens possible à emboîter le pas avec nous. »

Charles-Mathieu Brunelle, Le Devoir

Rouvert depuis le 31 août

60 000 billets en 1 mois





# Métamorphose de l'Insectarium



Une ouverture prévue au 31 août 2021

Une intégration harmonieuse au site du Jardin botanique et un impact visuel réduit du bâtiment, au profit de la nature.

Un lieu unique de rencontres authentiques avec les insectes.

Un espace d'immersion multi-sensoriel avec des insectes en liberté





# Le plan directeur du Jardin botanique



À l'aube du 100e anniversaire

Offrir aux citoyens un Jardin renouvelé répondant à leurs préoccupations et leurs besoins actuels et à venir.

Réduire les émissions de GES et la consommation d'eau et repenser la circulation.

Travaux au bâtiment administratif, de style art-déco, dès 2021.







# La Biosphère



Une possible intégration de la Biosphère à Espace pour la vie.

Fin du bail accordé par la Ville au gouvernement fédéral.

Réfléchir à un modèle de gestion qui permettra de poursuivre et magnifier la mission de cette institution montréalaise dédiée à l'environnement.

En collaboration avec les autres paliers de gouvernement.



# États financiers au 31 décembre 2019



	Notes	2019	2018
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Droits d'entrée	2	9 786	12 260
Boutiques		1 275	1 302
Restaurants		1 467	1 620
Stationnements		1 442	1 434
Autres		863	869
		<b>14 833</b>	17 485
<b>Charges</b>			
Rémunération et cotisations de l'employeur	3	34 860	35 493
Énergie		4 149	3 507
Biens, services et autres objets de dépenses		14 866	13 567
Frais financiers	4 et 6	13 092	11 898
Frais d'administration corporatifs	5 et 6	7 974	7 821
		<b>74 941</b>	72 286
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>		<b>(60 108)</b>	(54 801)



# États financiers au 31 décembre 2019



*Conciliation aux fins de la CMM*

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Total des charges tel qu'il est présenté	<b>74 941</b>	72 286
Moins : frais d'administration corporatifs réels	<b>(7 974)</b>	(7 821)
Plus : frais d'administration reconnus par la CMM	<b>5 387</b>	5 257
Charges aux fins de la CMM	<b>72 354</b>	69 722
Produits	<b>14 833</b>	17 485
Déficit aux fins de la CMM	<b>57 521</b>	52 237

Contribution de la CMM aux équipements métropolitains montréalais en 2019: 24,8 M \$

# Budget d'immobilisations



## PTI 2020-2022 SOMMAIRE DES PROJETS ET PROGRAMMES PAR SERVICES - BRUT

(en milliers de dollars)

N° de fiche	N° Projet / Programme	Intitulé Projet	Projet / Programme	Coût total brut						Page
				2020	2021	2022	Total PTI	Ultérieur	Total	
<b>ESPACE POUR LA VIE</b>				<b>28 306</b>	<b>21 597</b>	<b>21 597</b>	<b>71 500</b>	<b>5 505</b>	<b>77 005</b>	<b>217</b>
20_2901_001	37011	Espace pour la vie - Programme commun de maintien d'actifs	Programme	8 441	16 799	17 831	43 071	-	43 071	219
20_2901_002	37007	Migration du Biodôme	Projet	3 560	38	16	3 614	-	3 614	220
20_2901_003	37008	Métamorphose de l'Insectarium	Projet	14 655	3 932	-	18 587	-	18 587	221
20_2901_004	37012	Parcours phytotechnologique	Projet	1 650	828	3 750	6 228	5 505	11 733	222

### Programme commun de maintien d'actifs:

- Restauration patrimoniale (restauration du bâtiment administratif du Jardin botanique, rénovation des pavillons et de l'étang du Jardin japonais, réfection des Jardins Ouest, réfection des jardins et ruisseaux, etc.)
- Maintien des infrastructures (renouvellement des équipements techniques au Planétarium Rio Tinto Alcan, mise aux normes des serres de production au Jardin botanique; remplacement du système de traitement des eaux des écosystèmes, remplacement des systèmes de stérilisation des bassins et de la boucle de géothermie au Biodôme).
- Amélioration de l'expérience de visite notamment (renouvellement de l'exposition permanente du Planétarium, intégration de nouvelles bornes de billetterie en libre-service, consolidation de la signalisation et du parcours du visiteur sur l'ensemble du site d'Espace pour la vie).



# Fréquentations



	2020		2019	
	nb personnes	%	nb personnes	%
<b>Planétarium</b>	<b>39 076</b>		<b>216 819</b>	
Individuels résidents QC	27 295	69,9%	118 502	54,7%
Individuels non-résidents	3 371	8,6%	44 265	20,4%
Groupes total	8 410	21,5%	54 052	24,9%
<b>Jardin botanique</b>	<b>156 081</b>		<b>820 326</b>	
Individuels résidents QC	131 773	84,4%	483 904	59,0%
Individuels non-résidents	20 194	12,9%	249 395	30,4%
Groupes total	4 114	2,6%	87 027	10,6%
<b>Biodôme</b>	<b>58 601</b>			
Individuels résidents QC	54 746	93,4%		
Individuels non-résidents	3 785	6,5%		
Groupes total	70	0,1%		
<b>Espace pour la vie</b>	<b>253 758</b>		<b>1 037 145</b>	
Individuels résidents QC	213 814	84,3%	602 406	58,1%
Individuels non-résidents	27 350	10,8%	293 660	28,3%
Groupes total	12 594	5,0%	141 079	13,6%



# Tarification



	Tarif régulier (non-résidents du Québec)		
	BASE	Forfait 2 institutions	Forfait 3 institutions
Adulte	21,00	36,25	51,50
65 ans et +	19,00	33,25	47,50
Étudiant	15,25	27,00	38,75
5 à 17 ans	10,50	17,75	25,00
Famille (2 enf.)	58,00	99,25	140,50
Famille (3 enf.)	58,00	99,25	140,50

Résidents du Québec		
BASE	Forfait 2 institutions	Forfait 3 institutions
16,25	28,75	41,25
15,25	26,50	37,75
12,50	21,75	31,00
8,25	14,25	20,25
46,00	77,00	108,00
46,00	77,00	108,00

Déteneurs de Carte Accès Montréal		
BASE	Forfait 2 institutions	Forfait 3 institutions
12,25	22,25	32,25
11,25	19,25	27,25
9,50	16,25	23,00
6,00	11,25	16,50
30,50	53,75	77,00
30,50	53,75	77,00

## Perspectives automne 2021:

- Tarification indépendante de l’Insectarium
- Passeport Espace pour la vie
- Tarification métropolitaine envisagée



espace  
pour la  
vie montréal



**Merci**



Communauté métropolitaine  
de Montréal

**Montréal** 



---

# État des produits et des charges de Espace pour la vie

31 décembre 2019

---



---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des produits et des charges.....	3
Notes complémentaires .....	4-5

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

À la direction de  
la Ville de Montréal

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état des produits et des charges de l'Espace pour la vie (le « Service ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, ainsi que des notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement l'« état financier »).

À notre avis, l'état financier ci-joint du Service de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément au référentiel comptable décrit à la note 1.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Service conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état financier au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 1 afférente à l'état financier, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état financier a été préparé afin de se conformer aux exigences de l'article 156 de la *Loi sur la Communauté Métropolitaine de Montréal* et du *Règlement numéro 2001-1 sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté Métropolitaine de Montréal*. En conséquence, il est possible que l'état financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction de l'Espace pour la vie à l'égard de l'état financier

La direction du Service est responsable de la préparation de l'état financier conformément au référentiel comptable décrit dans la note 1, ce qui implique de déterminer si ce référentiel d'information financière applicable est acceptable dans les circonstances pour la préparation de l'état financier, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état financier

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état financier pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état financier prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Service.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 18 juin 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

**Espace pour la vie**  
**État des produits et des charges**

Exercice terminé le 31 décembre 2019  
(en milliers de dollars)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
<b>Produits</b>			
	2		
Droits d'entrée		<b>9 786</b>	12 260
Boutiques		<b>1 275</b>	1 302
Restaurants		<b>1 467</b>	1 620
Stationnements		<b>1 442</b>	1 434
Autres		<b>863</b>	869
		<b>14 833</b>	17 485
<b>Charges</b>			
	3		
Rémunération et cotisations de l'employeur		<b>34 860</b>	35 493
Énergie		<b>4 149</b>	3 507
Biens, services et autres objets de dépenses		<b>14 866</b>	13 567
Frais financiers	4 et 6	<b>13 092</b>	11 898
Frais d'administration corporatifs	5 et 6	<b>7 974</b>	7 821
		<b>74 941</b>	72 286
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>		<b>(60 108)</b>	(54 801)

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des produits et des charges.



Charles-Mathieu Brunelle  
Directeur

2020-06-29

Date

## Espace pour la vie

### Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

---

#### 1. Nature des activités

Le Service de l'Éspace pour la vie, sous la Direction générale adjointe à la qualité de vie de la Ville de Montréal, constitue le plus important regroupement d'institutions muséales en sciences naturelles du Canada. L'Éspace pour la vie est constitué du Biodôme, de l'Insectarium, du Jardin botanique et du Planétarium Rio Tinto Alcan. Les informations financières ont été préparées selon les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### 2. Produits

Les produits proviennent principalement des droits d'entrée et des ventes effectuées dans les boutiques de chaque institution.

#### 3. Charges

Les charges sont principalement constituées des salaires et des frais d'exploitation des institutions.

#### 4. Frais financiers

Les frais financiers correspondent à une quote-part prise en charge par l'Éspace pour la vie sur les frais de financement et de remboursement de la dette à long terme de la Ville de Montréal.

#### 5. Frais d'administration corporatifs

Les frais d'administration sont les frais chargés par la Ville de Montréal à l'Éspace pour la vie et ils correspondent à 15 % des charges, excluant les frais financiers.

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ne reconnaît qu'un maximum de 10 % de frais d'administration.

*Conciliation aux fins de la CMM*

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Total des charges tel qu'il est présenté	<b>74 941</b>	72 286
Moins : frais d'administration corporatifs réels	<b>(7 974)</b>	(7 821)
Plus : frais d'administration reconnus par la CMM	<b>5 387</b>	5 257
Charges aux fins de la CMM	<b>72 354</b>	69 722
Produits	<b>14 833</b>	17 485
Déficit aux fins de la CMM	<b>57 521</b>	52 237

**Espace pour la vie**  
**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

---

**6. Opérations avec la Ville de Montréal**

Les charges suivantes de l'Espace pour la vie sont des frais imputés par la Ville de Montréal durant l'exercice pour des services rendus :

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Rémunération et cotisations de l'employeur	<b>6 058</b>	5 682
Énergie	<b>4 149</b>	3 413
Biens, services et autres objets de dépenses		
Location d'espace	—	108
Service de sécurité	<b>1 660</b>	1 035
Entretien et réparation de véhicules	<b>107</b>	44
Entretien et réparation d'immeubles	<b>1 666</b>	1 843
Autres biens non durables	<b>1 775</b>	1 816
Autres objets de dépenses	<b>214</b>	144
	<b>15 629</b>	14 085
Frais financiers	<b>13 092</b>	11 898
Frais d'administration corporatifs	<b>7 974</b>	7 821
	<b>36 695</b>	33 804



# COSMODOME

Résultats financiers - Bilan financier - Projets en développement

Commission du développement économique, des équipements  
métropolitains et des finances

Communauté métropolitaine de Montréal

Le mercredi 7 octobre 2020



# Historique



- Inauguré en 1994, le Cosmodôme de Laval est la seule institution entièrement consacrée à la diffusion élargie des sciences de l'espace.
- Il veut faire vivre des expériences mémorables qui initient les nouvelles générations à l'avenir du monde.
- En plus de stimuler l'intérêt du grand public pour la conquête spatiale, le Cosmodôme souhaite développer les connaissances des sciences de l'espace auprès des jeunes en favorisant l'apprentissage par expériences dans un environnement immersif.
- Il crée une expérience muséale participative et immersive, axée sur les quatre piliers expérientiels : regarder, écouter, vivre et ressentir.

*« [...] la Ville de Laval [...] a un intérêt indéniable dans la réussite de cet équipement public unique en son genre. Il apporte une notoriété pancanadienne à la Ville et à la métropole, et il contribue à la stratégie de pénétration de la grappe aérospatiale du grand Montréal. »*

- Michel Nadeau  
IGOPP



SITUATION FINANCIÈRE

- Budget 2019 : 2 288 671 \$
- Bilan financier 2019 :
  - Revenus : 3 043 276 \$
  - Charges : 2 767 118 \$
  - Subventions : 330 761 \$
  - Valeur en services Ville de Laval : 1 300 000 \$ (estimation 2019)
  - Surplus de 397 250 \$
  - 100 000 \$ affectés en fonds d'urgence
  - États financiers audités **sans réserve**
- Immobilisations :
  - Renouvellement offre de service 2011 : 11 millions

« Le Cosmodôme, cet attrait majeur, unique et distinctif, propose à tous une aventure spatiale fascinante. Un endroit inusité, mais combien surprenant pour les personnes qui y sont conviées pour des rencontres d'affaires, des cocktails ou des activités sociales. Le Cosmodôme, une source d'émerveillement, un générateur de richesse et de rayonnement pour Laval! »

- Geneviève Roy, présidente-directrice générale

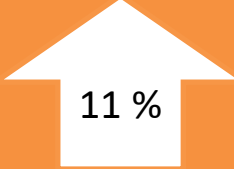
Tourisme Laval

A futuristic control room with a large screen and multiple monitors. The room is dimly lit with blue and orange lights. The floor has yellow lines and numbers. The text "LES INDICATEURS D'EXCELLENCE" is overlaid on the screen.

# LES INDICATEURS D'EXCELLENCE

# Le Cosmodôme en chiffres

Fréquentation 2019 : 154 490  
(55 % provient d'une clientèle située à moins de 40 km)



11 %

Camps de jour 2019 : 5 215 enfants

Activités hors les murs 2019 : 10 433 personnes,  
dont 8 399 en activités de médiation dans la communauté  
Visibilité des événements : plus de 190 000 personnes

Semaine de relâche 2019 : 8233 visiteurs

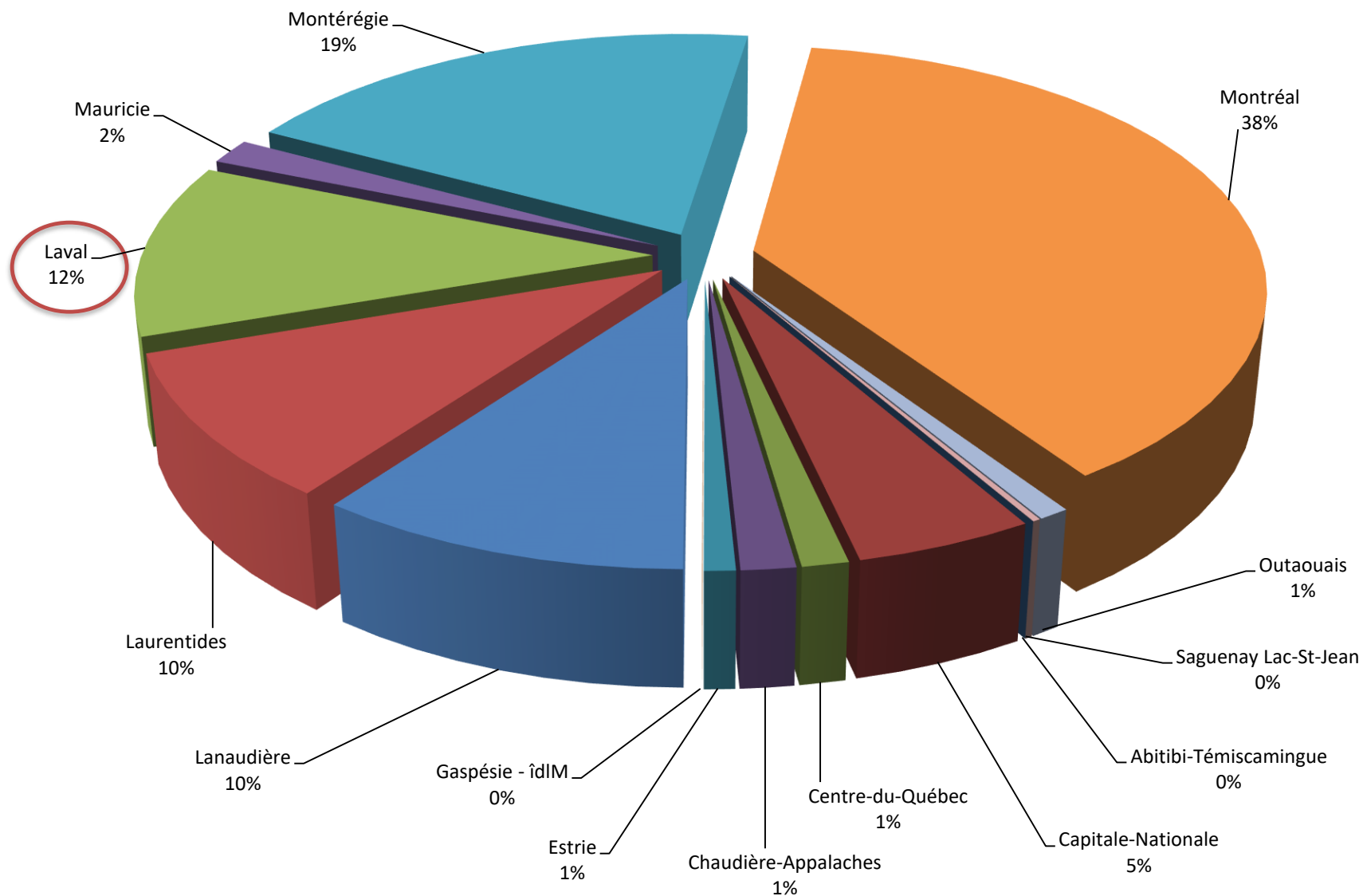
536 groupes scolaires :

- 22 % hors CMM
- 9 % hors Québec
- 1 % hors Canada

# Groupes scolaires 2019

Toutes les activités par région

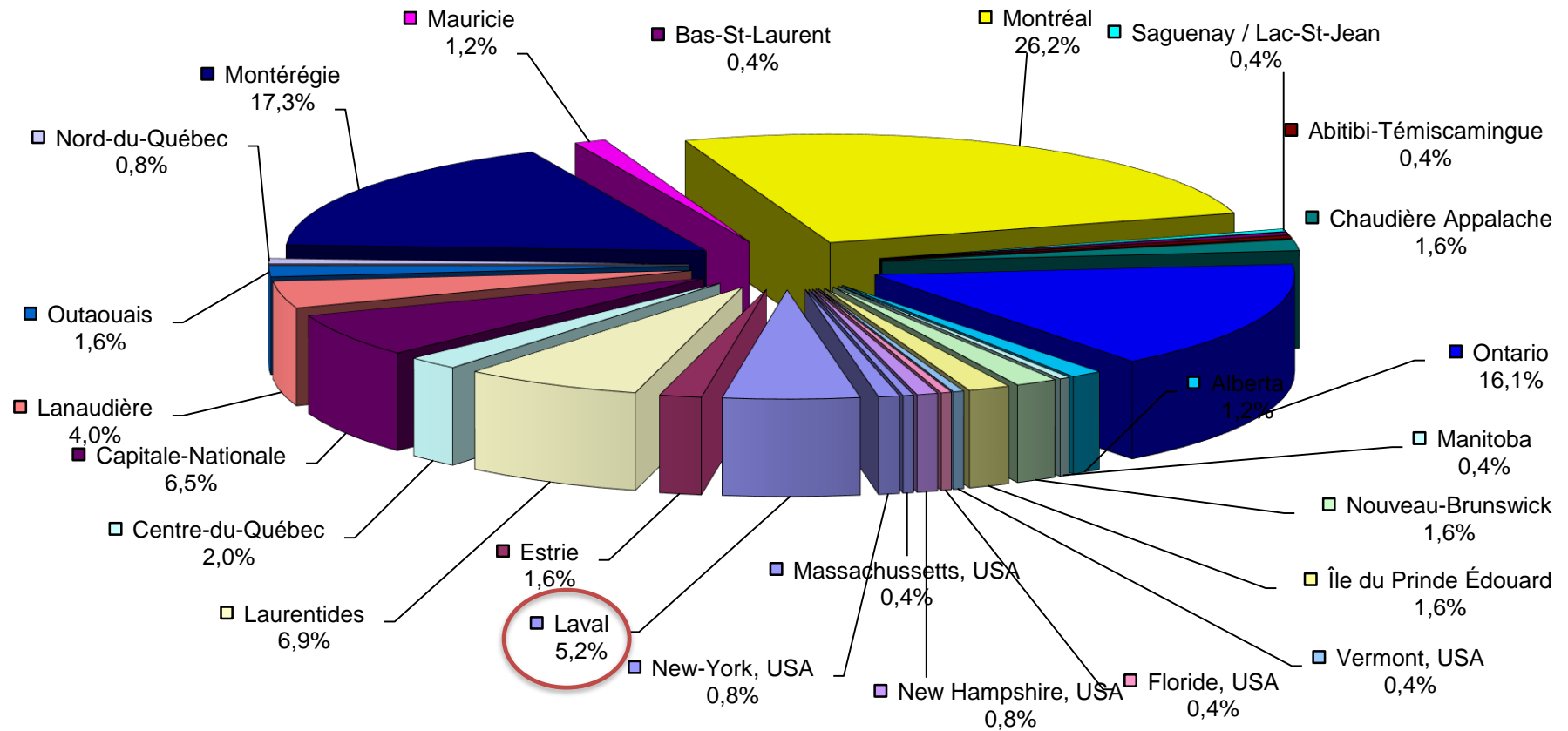
Pour 536 groupes différents



Groupes scolaires en visite hors CMM : 22 %

# Camp spatial 2019

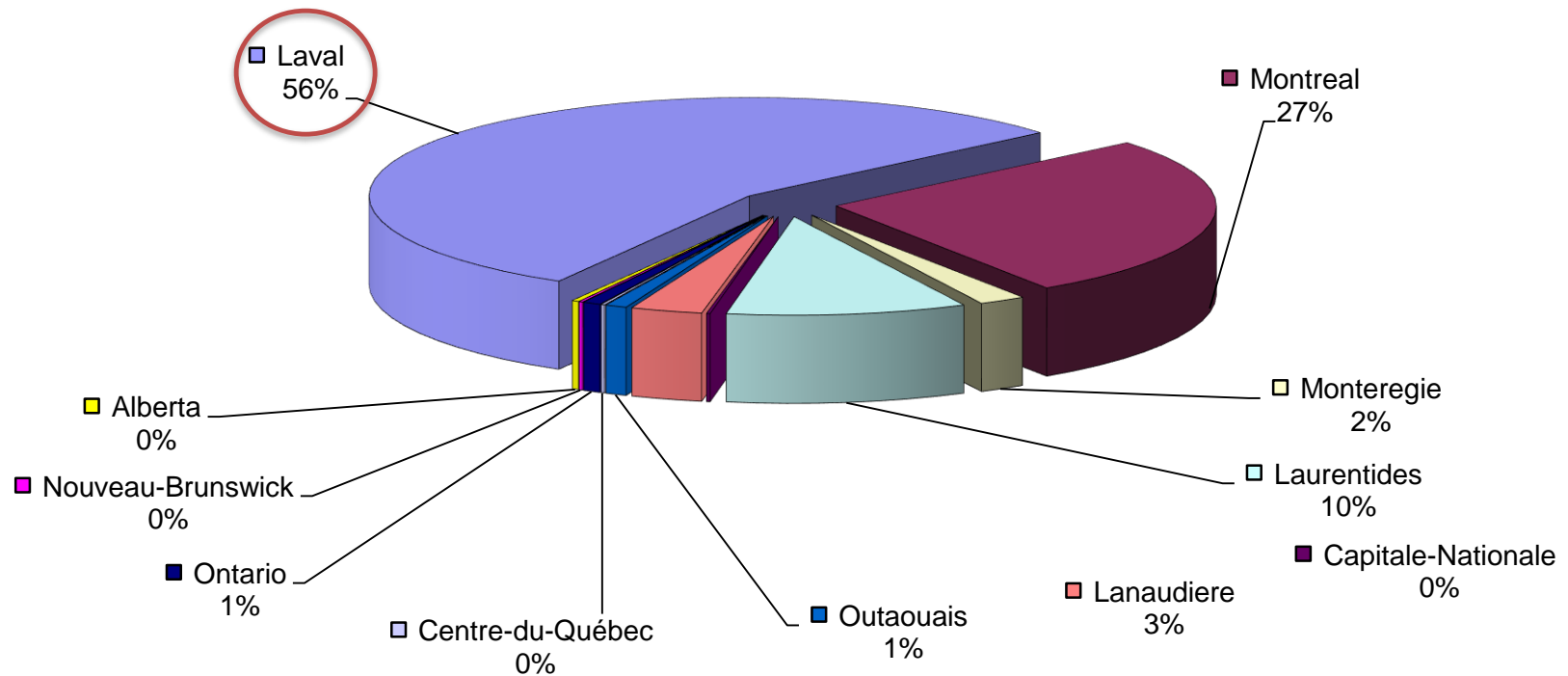
## Provenance des 255 campeurs



**La meilleure fréquentation du camp spatial depuis 2012!**

# Camp de jour 2019

Provenance des 660 campeurs



**Une augmentation de 12 % par rapport à l'an dernier.**



A futuristic control room with multiple computer monitors and blue lighting. The room features several large monitors mounted on a wall, each displaying a different view or data. The lighting is a cool blue, creating a high-tech atmosphere. The ceiling has recessed rectangular light fixtures. The overall scene is clean and modern, suggesting a high-end technology environment.

# PROGRAMMES ET SERVICES

- Missions virtuelles interactives :

*Le rêve impossible*

*Planète rouge*

*Aux frontières du*

*Cosmos*

- Cinéma 4D et Expérience de RV

- Camp spatial

Camp Atlantis / 3 jours

Camp Endeavour / 6 jours

Camp parents-enfants / une nuitée

- Samedis Débrouillards (10 semaines, sessions d'automne et d'hiver)

- Dimanches aéro (10 semaines, sessions d'automnes et d'hiver)

- Passion aviation et Passion naissante, d'Aéro Montréal

- Programmes scolaires

- Programmes mobiles / écoles + municipalités

- Fêtes d'enfants

- Camp de jour

- Conférences grand public



Le défi aérospatial de l'automne

**DIMANCHES AÉRO**

À partir du 7 octobre 2018



**SAMEDIS DÉBROUILLARDS**

Du 9 septembre au 25 novembre 2017

De 10 h à 11 h

Pour les 6 à 12 ans

90 \$



9 semaines d'activités ludiques et scientifiques animées par le Club des Débrouillards

# MÉDIATION SCIENTIFIQUE

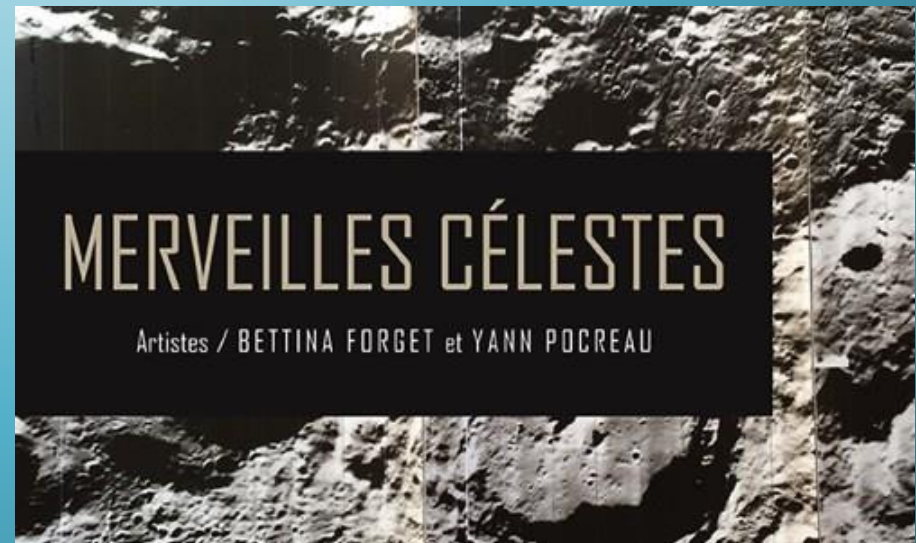
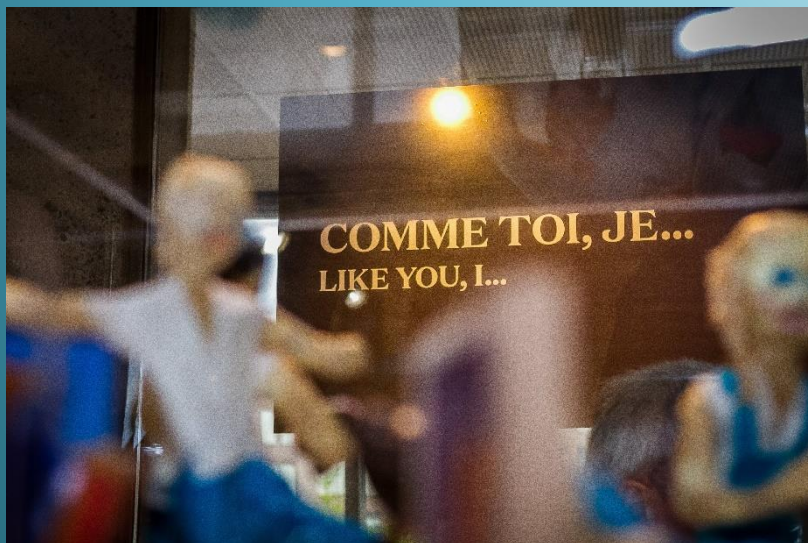


Événement	Nb fois	Achalandage
Cosmodôme à votre école	8	403
Conférence grand public	6	280
Conférences dans les bibliothèques	9	255
Festival Eurêka!	1	3000
Petits Bonheurs, Journées de la culture, Semaine de la culture scientifique, 24 h de sciences et Quinzaine des sciences	9	1469
Laval Scientastique	7	1260
Observation astronomique	6	57
Animation dans les parcs (fêtes de quartier, Festi'Weekends, fêtes de la famille des municipalités)	10	1630

A museum exhibit featuring a portrait of a man, a red spherical object, and a green rocket model in a glass case. The background is dark with some text visible, including "LA LUNE" and "LE NE".

# EXPOSITIONS TEMPORAIRES

- Comme toi, je ... de juin à août 2019  
du Regroupement pour la promotion des personnes handicapées de Laval
- Mission Noël – du 5 décembre 2018 au 7 janvier 2019  
Exposition itinérante pour la deuxième année consécutive
- Merveilles célestes, du 24 octobre 2019 au 20 janvier 2020  
du Centre d'exposition de l'Université de Montréal
- Volonté de fer : Femmes en STIM, du 1<sup>er</sup> février au 26 avril 2020  
d'Ingenium





**FAITS SAILLANTS 2019**

# Faits saillants 2019

**Mai 2019** : Le Cosmodôme acquière le sceau d'institution muséale agréé.

**Octobre 2019** : Financement ponctuel du FRQSC (200 000 \$).

**Décembre 2019** :

- La première politique de gestion des collections est entérinée
- Livraison de 3 bornes interactives afin de bonifier le musée et les programmes éducatifs
- Signature du bail et de l'entente de gestion avec la Ville de Laval



# Faits saillants 2020

**Juillet 2020** : Annonce d'un financement récurrent du MCC et accès au PAFIM

**Avril et août 2020** : Financement du fédéral (Patrimoine Canada, Programme d'aide aux musées)

- Programme des expositions itinérantes
- Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour les organismes du patrimoine

**Renouvellement des programmes éducatifs**

- Bourse de la Fondation Arconic
- Acquisition de matériel STEM de qualité
- Collaboration avec le secteur éducatif

**Culture  
et Communications**

**Québec**



**Patrimoine  
canadien**



# Projets

## **Pôle muséal scientifique**

Mutualisation des services et des espaces  
avec le Musée Armand-Frappier

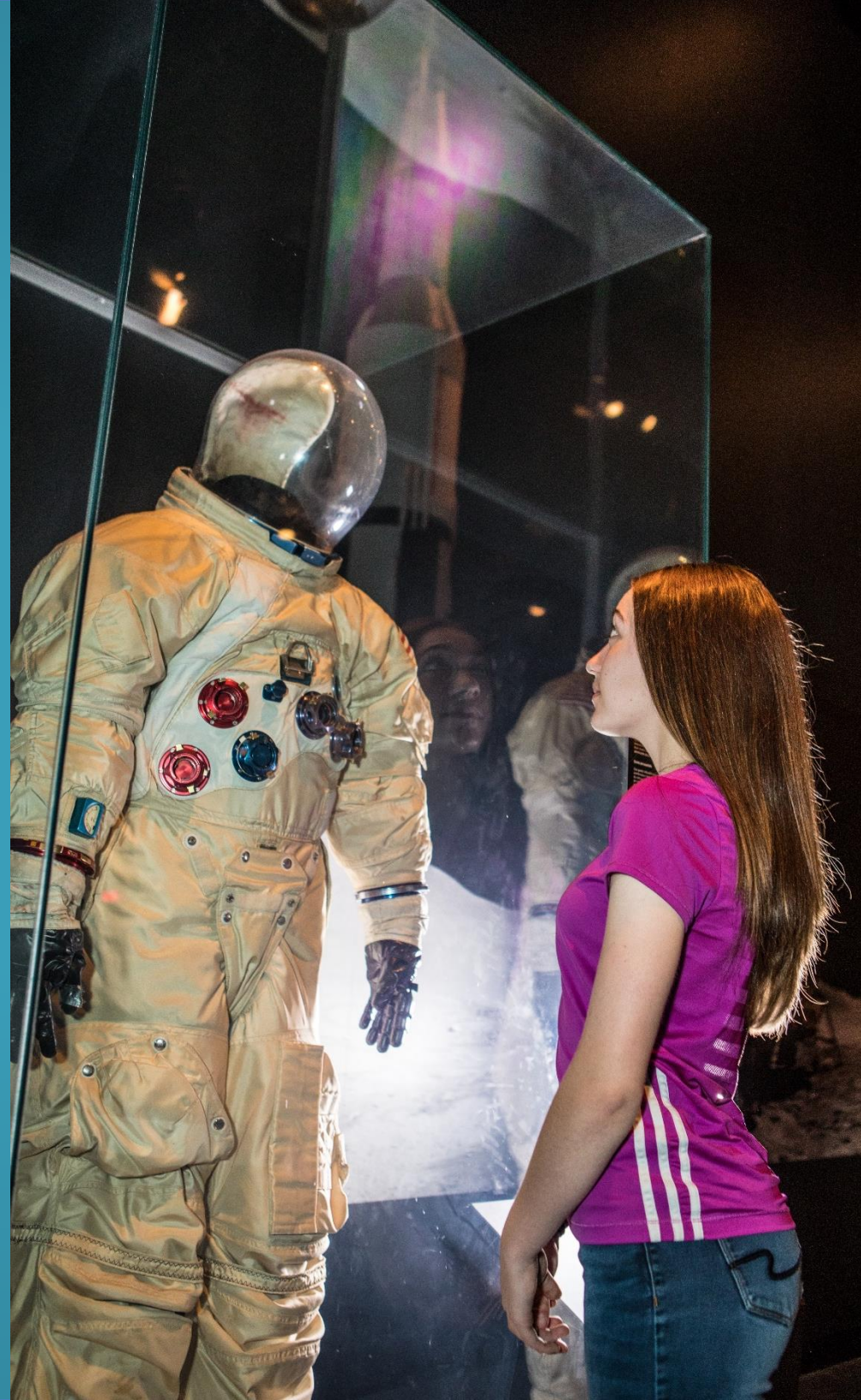
## **Renouvellement de notre expérience de simulation de mission spatiale**

Financement complémentaire obtenu  
(EPRT et FARR)

## **Dévoilement de la planification stratégique 2020-2025**

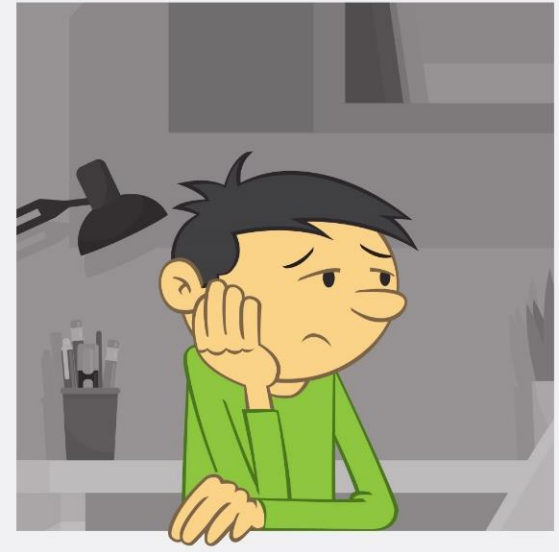
## **Tous à bord ! (titre de travail)**

Février à septembre 2021  
exposition temporaire et itinérante





IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ



**Été 2019**

**Subvention de la Fondation  
Arconic : 30 000 \$ USD**



LA FONDATION DU COSMODÔME

# CONTRIBUTION DANS LA COMMUNAUTÉ



LA FONDATION DU COSMODÔME

École Cœur-Immaculé-de-Marie (Montréal)  
École alternative L'Envol (Laval)  
École Hébert (Laval)  
Centre jeunesse de Montréal (unité Rose-Virginie-Pelletier)  
Fondation Club Richelieu  
École de la Petite-Bourgogne (Montréal)  
Centre de pédiatrie sociale de Laval  
École Eurêka (Laval)  
La Maison Joli-Cœur (Contrecoeur)  
Maison Le Prélude (Laval)  
Centre jeunesse de Montréal (unité Le Carrefour)  
Maison L'Esther (Laval)  
École Notre-Dame-de-l'Assomption  
Maison Le Parados (Lachine)  
École Sacré-Cœur-de-Gracefield  
L'antichambre 12-17 (Valleyfield)  
Grands Frères Grandes Sœurs de la Montérégie

Dysphasie Laurentides  
Centre jeunesse de Laval (Foyer Honfleur et Service de réadaptation à l'enfance)  
Maison secours aux femmes de Montréal  
Maison L'Océane  
Joliette High School  
Relais familial Auteuil (Laval)  
Association Dysphasie +  
École Jean XXIII (Ange-Gardien)  
Concertation Femme (Montréal)  
Relais communautaire de Laval  
Maison Inter-Val 1175  
École Marguerite-Bourgeoys  
Maison de la famille de Saint-François  
Foyer de groupe du CIUSSS Centre-Sud de l'Île de Montréal  
École Vanguard  
Organisme L'Entre-Nous

**REMIS DANS LA COMMUNAUTÉ EN 2019 : 21 416,25 \$**  
**REMIS À CE JOUR DANS LA COMMUNAUTÉ : 57 000 \$**

Au nom  
des enfants  
comme Nathan,  
**Merci!**



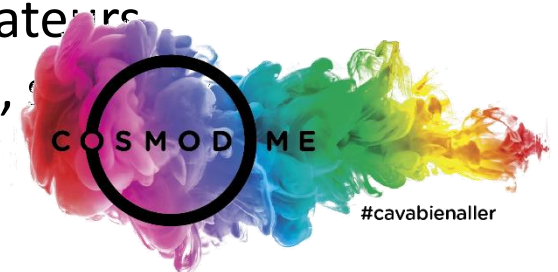


COVID-19 – ÉTAT DE SITUATION

# 1ÈRE VAGUE

Fermeture le 13 mars - Réouverture le 18 juin

- Baisse de revenus de 42 % (au 31 août 2020)
- Soutien financier :
  - SSUC – 75 %
  - PAM : Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour les organismes du patrimoine
  - Compte d'urgence pour entreprises canadiennes
  - Développement économique Canada
- Services offerts
  - Présence accrue sur les réseaux sociaux
    - Ex : Festival Petits bonheurs, entretien avec des chercheurs, activités et expériences à faire à la maison
  - Camp de jour de l'été
  - Expositions, missions virtuelles, expérience 4D, simulateurs
  - Confiné : camp spatial, expérience de réalité virtuelle, navette spatiale, certains programmes corporatifs



# 2<sup>E</sup> VAGUE

Fermeture le 1<sup>er</sup> octobre – Ouverture le 28 octobre

- Nouveaux produits :
  - Offre de service virtuelle
  - Boîtes d'activités



Photo: Scottie Andrew, CNN



COSMODOME

2150, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) H7T 2T8  
[www.cosmodome.org](http://www.cosmodome.org) | 450 978-3600



**COSMODÔME**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2019**

**COSMODÔME**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2019**

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 20
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Frais d'administration	21
Annexe B - Frais financiers	21
Annexe C - Autres produits	21



# ROBICHAUD MIGNAULT

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS • SENC

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Cosmodôme

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Cosmodôme (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



# ROBICHAUD MIGNAULT

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS • SENC

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

2101-905, RUE DE LA CONCORDE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 0H1

JOSÉE ROBICHAUD, CPA auditrice, CA | ANDRÉ MIGNAULT, CPA auditeur, CA  
Cellulaire : 514 686-7345 • jrobichaud@rm-cpa.com | Cellulaire : 514 686-7341 • amignault@rm-cpa.com



# ROBICHAUD MIGNAULT

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS • SENC

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal (Québec), le 16 juin 2020

<sup>1</sup>Par André Mignault, CPA auditeur, CA

2101-405, RUE DE LA CONCORDE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 0H1

JOSÉE ROBICHAUD, CPA auditrice, CA | ANDRÉ MIGNAULT, CPA auditeur, CA  
Cellulaire : 514 686-7345 • jrobichaud@rm-cpa.com | Cellulaire : 514 686-7341 • amignault@rm-cpa.com

# COSMODÔME

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions de fonctionnement :		
Ville de Laval	169 725	152 000
Placement Carrière Été (Développement des Ressources Humaines Canada)	-	11 527
La Fondation du Cosmodôme	7 876	6 873
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	-	5 485
Amortissement des subventions reportées	636 187	634 044
Laval Scientastique	3 160	3 160
Ministère de la Famille	-	500
Ministère de la Culture et des Communications	-	650 000
Ministère de l'Économie et de l'Innovation -Projet Nova science	-	29 496
Ministère de l'Économie et de l'Innovation -Fonds de recherche Société et culture	150 000	-
	<u>966 948</u>	<u>1 493 085</u>
Revenus d'activités :		
Séjours au camp	732 169	790 536
Cité de l'astronautique	846 162	766 126
Boutique	147 781	145 114
Redevances, produits de restauration, location de salles et autres produits	248 377	214 652
Film et expérience - 4D	101 830	74 605
	<u>2 076 319</u>	<u>1 991 033</u>
	<u>3 043 267</u>	<u>3 484 118</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais d'administration ( <i>annexe A</i> )	2 767 118	2 833 009
Frais financiers ( <i>annexe B</i> )	746	5 267
	<u>2 767 864</u>	<u>2 838 276</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	275 403	645 842
<b>AUTRES PRODUITS</b> ( <i>annexe C</i> )	<u>121 847</u>	<u>67 166</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>397 250</u>	<u>713 008</u>

**COSMODÔME**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	Investis en immo- bilisations \$	Réservés - navette spatiale et programmes éducatifs \$	Réservés - fonds d'urgence \$	Non affectés \$	2019 Total \$	2018 Total \$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	158 291	550 000	100 000	(297 282)	511 009	(201 999)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(46 433)	-	-	443 683	397 250	713 008
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	(72)	-	-	72	-	-
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE (note 3)	-	-	100 000	(100 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>111 786</u>	<u>550 000</u>	<u>200 000</u>	<u>46 473</u>	<u>908 259</u>	<u>511 009</u>

# COSMODÔME

## BILAN

31 DÉCEMBRE 2019

---

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	711 416	359 289
Placements temporaires (note 4)	400 000	401 118
Débiteurs et subventions à recevoir (note 5)	74 328	59 603
Stocks	8 450	12 096
Créances de la Fondation du Cosmodôme	922	19 854
Frais payés d'avance	<u>14 014</u>	<u>27 728</u>
	1 209 130	879 688
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)</b>	1 563 186	2 079 039
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 7)</b>	<u>2 515</u>	<u>5 532</u>
	<u><u>2 774 831</u></u>	<u><u>2 964 259</u></u>




# COSMODÔME

## BILAN

31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Emprunt bancaire (note 8)	-	85 000
Créditeurs (note 9)	225 315	264 305
Produits reportés	187 342	177 665
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 10)	<u>3 041</u>	<u>6 721</u>
	415 698	533 691
<b>OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 10)</b>	<b>3 337</b>	<b>6 378</b>
<b>SUBVENTIONS REPORTÉES (note 11)</b>	<u><b>1 447 537</b></u>	<u><b>1 913 181</b></u>
	<u><b>1 866 572</b></u>	<u><b>2 453 250</b></u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	111 786	158 291
RÉSERVÉS - NAVETTE SPATIALE ET PROGRAMMES ÉDUCATIFS	550 000	550 000
RÉSERVÉS - FONDS D'URGENCE	200 000	100 000
NON AFFECTÉS	<u>46 473</u>	<u>(297 282)</u>
	<u><b>908 259</b></u>	<u><b>511 009</b></u>
	<u><b>2 774 831</b></u>	<u><b>2 964 259</b></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

# COSMODÔME

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Subventions encaissées	324 147	855 242
Revenus d'activités encaissés	2 076 766	2 007 061
Charges décaissées	<u>(1 983 908)</u>	<u>(2 191 879)</u>
	<u>417 005</u>	<u>670 424</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation sur placements temporaires	1 118	(401 118)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(163 750)	(58 027)
Variation du dû à la Fondation du Cosmodôme	<u>18 932</u>	<u>(10 709)</u>
	<u>(143 700)</u>	<u>(469 854)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt bancaire	(85 000)	(5 000)
Remboursement de la dette à long terme	-	(1 499 068)
Encaissement de subventions à recevoir	-	1 556 403
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(6 721)	(8 102)
Subventions reportées	<u>170 543</u>	<u>20 000</u>
	<u>78 822</u>	<u>64 233</u>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>352 127</b>	<b>264 803</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b><u>359 289</u></b>	<b><u>94 486</u></b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b><u><u>711 416</u></u></b>	<b><u><u>359 289</u></u></b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# COSMODÔME

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

---

### 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. Le Cosmodôme est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La mission du Cosmodôme est :

- Stimuler l'intérêt du public à l'égard de la conquête spatiale, de la culture scientifique et des carrières liées au monde de l'aéronautique.

Ses objectifs sont :

- Créer une expérience muséale participative et immersive, axée sur les quatre piliers expérientiels : regarder, écouter, vivre et ressentir.
- Offrir les programmes académiques dans les deux langues officielles.
- Promouvoir les carrières dans les techniques et professions des secteurs de l'aérospatial pour en assurer la relève.
- Promouvoir les activités et participations canadiennes dans les domaines de l'aéronautique et de l'aérospatial.
- Positionner et pérenniser le Cosmodôme comme un attrait touristique unique au Canada.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles, des actifs incorporels amortissables et des redevances à payer.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Les subventions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux séjours au camp et pour la Cité de l'astronautique sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les séjours ont lieu, que les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des séjours encaissés, mais non encore gagnés est comptabilisé au bilan à titre de produits reportés.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les produits provenant des redevances, film, expérience 4D et du service de la restauration sont constatés au moment de la vente aux consommateurs et que les produits sont encaissés ou que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de la boutique sont constatés au point de vente lorsque le client prend possession des biens et que les produits sont encaissés ou que le recouvrement est raisonnablement assuré.

### **Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères**

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, à l'exception du coût des stocks inclus au coût des produits vendus et de l'amortissement qui sont convertis au cours d'origine, sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et des subventions à recevoir et des créances de la Fondation.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs et de la dette à long terme.

### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<b>Période</b>
Mobilier et équipement	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Améliorations locatives - Fusée	10 ans
Améliorations locatives - Bâtiment	10 ans
Équipements de visibilité	5 ans
Système de surveillance	
Équipements	5 ans

**Cité de l'aéronautique**

Les immobilisations de la Cité de l'aéronautique sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<b>Période</b>
Équipements audiovisuels	2 et 6 ans
Design	10 ans
Améliorations locatives - Musée	10 ans
Décors et aménagements	10 ans
Aménagement Pierre Lunaire	5 ans
Équipements informatique -Musée	3 ans
Bornes interactives	10 ans

**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<b>Période</b>
Missions interactives	5 ans
Site Web	3 ans

# COSMODÔME

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### 3. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, le conseil d'administration a décidé, par voie de résolution, d'affecter le montant de 100 000 \$ pour un fonds d'urgence et d'imprévus.

### 4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2019	2018
	\$	\$
Certificats de dépôts portant intérêt à 1,70 %, échéant en janvier 2020	<u>400 000</u>	<u>401 118</u>

### 5. DÉBITEURS ET SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients	50 695	45 283
Intérêts courus	3 633	-
Subventions à recevoir	20 000	13 387
Avances à des employés	<u>-</u>	<u>933</u>
	<u>74 328</u>	<u>59 603</u>

COSMODÔME

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Mobilier et équipement	112 776	95 862	16 914	22 666
Matériel informatique	119 304	70 257	49 047	31 604
Améliorations locatives - Fusée	93 685	74 724	18 961	28 330
Améliorations locatives - Bâtiment	121 540	91 155	30 385	42 539
Équipements de visibilité	8 661	5 116	3 545	34 119
Système de surveillance	20 177	9 080	11 097	13 115
	<u>476 143</u>	<u>346 194</u>	<u>129 949</u>	<u>172 373</u>
<b>Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition</b>				
Équipements	<u>16 300</u>	<u>11 740</u>	<u>4 560</u>	<u>7 820</u>
<b>Cité de l'astronautique</b>				
Équipements audiovisuels	1 454 350	1 454 350	-	-
Design	2 182 992	1 733 083	449 909	668 208
Améliorations locatives - Musée	1 982 093	1 587 629	394 464	592 673
Décors et aménagements	2 140 218	1 716 275	423 943	637 965
Aménagement Pierre Lunaire	29 124	6 310	22 814	-
Équipements informatique - Musée	6 476	216	6 260	-
Bornes interactives	<u>131 287</u>	<u>-</u>	<u>131 287</u>	<u>-</u>
	<u>7 926 540</u>	<u>6 497 863</u>	<u>1 428 677</u>	<u>1 898 846</u>
	<u>8 418 983</u>	<u>6 855 797</u>	<u>1 563 186</u>	<u>2 079 039</u>

Les bornes interactives ne sont pas amorties. L'amortissement linéaire des bornes interactives débutera en 2020 lorsqu'elles seront fonctionnelles.



COSMODÔME

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

7. ACTIFS INCORPORELS

	2019			2018
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Missions interactives	1 906 172	1 906 172	-	-
Site Web	9 052	6 537	2 515	5 532
	<u>1 915 224</u>	<u>1 912 709</u>	<u>2 515</u>	<u>5 532</u>

8. EMPRUNT BANCAIRE

	2019 \$	2018 \$
Emprunt bancaire	<u>-</u>	<u>85 000</u>

Le Cosmodôme dispose d'une marge de crédit autorisée de 100 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 3,25 % et une marge de crédit sur carte de crédit autorisée de 25 000 \$. L'organisme dispose d'une marge rotative supplémentaire autorisée de 100 000 \$ au même taux d'intérêt. La marge rotative peut être utilisée entre les mois d'octobre et d'avril de chaque année. Les marges ne comportent aucune garantie et sont renouvelables annuellement.

9. CRÉDITEURS

	2019 \$	2018 \$
Comptes fournisseurs et frais cours	193 809	234 084
Retenues à la source à remettre	4 336	3 298
Taxes de vente à remettre	18 032	23 130
Autres redevances	<u>9 138</u>	<u>3 793</u>
	<u>225 315</u>	<u>264 305</u>

10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2019 \$	2018 \$
Contrat de location d'un système de surveillance, calculé à un taux approximatif de 4,4 %, échéant en août 2019	-	3 622
Solde à reporter	-	3 622

# COSMODÔME

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

---

### 10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)

	2019	2018
	\$	\$
Solde reporté	-	3 622
Contrat de location d'une plateforme, calculé à un taux approximatif de 7,4 %, échéant en juin 2021	<u>6 378</u>	<u>9 477</u>
	6 378	13 099
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	<u>3 041</u>	<u>6 721</u>
	<u><u>3 337</u></u>	<u><u>6 378</u></u>

Les paiements minimums futurs exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	3 696
2021	<u>3 140</u>
	6 836
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	<u>458</u>
	<u><u>6 378</u></u>

### 11. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, du Fonds de recherche Société et culture et la Ville de Laval ont été octroyées au Cosmodôme dans le cadre du projet de rénovation de la Cité de l'astronautique. Le solde des subventions reportées se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	6 690 651	6 690 651
Solde à reporter	6 690 651	6 690 651

# COSMODÔME

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

---

### 11. SUBVENTIONS REPORTÉES (suite)

	2019	2018
	\$	\$
Solde reporté	6 690 651	6 690 651
Ville de Laval	3 408 324	3 408 324
Ville de Laval - Robotique	9 142	9 142
Tourisme Laval - Pierre lunaire	20 000	20 000
Ministère de l'Économie et de l'Innovation -Fonds de recherche Société et culture	50 000	-
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	120 543	-
Amortissement cumulé	<u>(8 851 123)</u>	<u>(8 214 936)</u>
	<u><u>1 447 537</u></u>	<u><u>1 913 181</u></u>

### 12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par le Cosmodôme avec la Fondation du Cosmodôme, un organisme apparenté avec des administrateurs communs :

	2019	2018
	\$	\$
Subventions	15 705	14 419

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. De plus, le Cosmodôme offre à titre gratuit des services administratifs à la Fondation du Cosmodôme pour la gestion des activités de financement, la comptabilité, les locaux et autres services de soutien. Le Cosmodôme évalue que le personnel du Cosmodôme a contribué pour 518 heures au cours de l'exercice 2019, correspondant à une valeur approximative de 19 550 \$.

# COSMODÔME

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

---

### 13. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location sur des équipements totalisent 3 240 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

	\$
2020	3 240

Le Cosmodôme s'était engagé, en vertu d'un bail emphytéotique avec la Ville de Laval relatif aux immobilisations corporelles qu'elle utilise, à verser un loyer. Ce loyer correspondant à 10 % de l'excédent des produits sur les charges, avec un minimum de 1 \$ annuellement jusqu'au 31 décembre 2025.

En janvier 2020, le Cosmodôme et la Ville de Laval ont signé un nouveau bail du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 qui remplace le bail emphytéotique. Ce bail prévoit un loyer annuel de 1 253 800 \$. À l'article 8 de ce bail, la Ville de Laval s'est engagée auprès du Cosmodôme à verser une aide financière en mars 2020 de 1 253 800 \$. Pour faire suite à la signature du nouveau bail, la Ville de Laval a accordé une radiation de dettes du Cosmodôme pour les sommes dues à la ville pour les loyers de 2016, 2017, 2018 et 2019.

En janvier 2020, la Ville de Laval s'est engagée auprès du Cosmodôme à verser une aide financière annuelle de 300 000 \$ pour les exercices financiers du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022.

### 14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le gouvernement du Québec a décrété la fermeture des entreprises non essentielles pour combattre la propagation du COVID-19. La période de reprise des activités pour le musée est planifiée à partir du 18 juin 2020 et ultérieurement de manière progressive pour les autres activités du Cosmodôme en accord avec les directives du gouvernement du Québec.

En date de publication des états financiers, la direction n'est pas en mesure de déterminer quel sera l'impact sur le chiffre d'affaires pour le prochain exercice financier.

### 15. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme, les obligations découlant de contrats de location-acquisition, de ses créditeurs et emprunt bancaire.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Au 31 décembre 2019, un compte bancaire totalisant 220 \$ et des créditeurs totalisant 1 321 \$ sont libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens.

# COSMODÔME

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

---

	2019	2018
	\$	\$
<b>ANNEXE A - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Loyer	30 600	72 624
Amortissement des immobilisations corporelles	679 603	672 158
Exploitation des camps et du Centre des sciences	620 246	639 820
Boutique	141 629	140 713
Marketing et relations publiques	131 487	134 067
Fonctionnement	1 085 834	1 088 909
Amortissement des actifs incorporels	3 017	3 017
Redevances - 4D	71 281	52 205
Projet Nova science	3 421	29 496
	<u>2 767 118</u>	<u>2 833 009</u>
<b>ANNEXE B - FRAIS FINANCIERS</b>		
Intérêts - dette à long terme	-	5 421
Intérêts - contrats de location-acquisition	298	1 102
Perte de change	448	(1 256)
	<u>746</u>	<u>5 267</u>
<b>ANNEXE C - AUTRES PRODUITS</b>		
Gain sur radiation de dettes	<u>121 847</u>	<u>67 166</u>



---

# ROBICHAUD MIGNAULT

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS • SENC

Le 16 juin 2020

## **Cosmodôme**

Madame Stéphanie Girard-Beaudry &  
aux membres du comité des finances et de l'exécutif  
2150 autoroute des Laurentides  
Laval, Québec H7T 2T8

## **Objet : Constatations découlant de l'audit**

Madame, Monsieur,

La présente lettre vous est fournie dans le cadre de notre audit des états financiers du Cosmodôme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Lors de l'audit des états financiers du Cosmodôme, nous avons relevé certains éléments que nous désirons porter à votre attention.

### **1. Fonds d'urgence**

Le gouvernement du Québec a décrété la fermeture des entreprises non essentielle pour combattre la propagation du COVID-19. La période de reprise des activités reste indéterminée, et cela même, si le Cosmodôme prévoit ouvrir le musée à compter du 18 juin 2020 et de manière progressive le reste de ces activités en accord avec les directives du gouvernement du Québec.

La direction du Cosmodôme n'étant pas en mesure de déterminer et d'évaluer l'impact des pertes financières, économiques et sur ses activités incluant les séjours au camp, je recommande aux membres du conseil d'administration d'affecter une somme significative de l'excédent des produits sur les charges de l'exercice au fonds d'urgence.

### **2. Contrat de location acquisition - Plateforme Skyjack**

Le contrat de location pour la plateforme Skyjack prévoit une option de rachat en juin 2021 pour un montant de 1 600 \$. Si le Cosmodôme ne se prévaut pas de cette option, l'équipement retourne au bailleur. Selon notre estimation, à la date de signature du contrat de location, la juste valeur devrait excéder le montant de l'option. Nous recommandons à la direction de se prévaloir de cette option. La direction devra aussi évaluer cette option de rachat selon l'état de la plateforme dans le premier trimestre de 2021.

### **3. Loyer du Cosmodôme avec la Ville de Laval (recommandation de 2018 – réglée)**

Au cours de l'exercice, le Cosmodôme a signé une entente pour le renouvellement du bail avec la ville de Laval qui prévoit la radiation des dettes antérieures. Ce gain sur radiation de dette a été constaté au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

### **4. Support administratif à titre gratuit du Cosmodôme à la Fondation du Cosmodôme (recommandation de 2018 – réglée)**

Au cours de l'exercice, le Cosmodôme a cumulé les heures travaillées par des employés du Cosmodôme pour la Fondation du Cosmodôme. Une contribution pour 518 heures au cours de l'exercice pour une valeur approximative de 19 550 \$ a été constatée comme un apport dans les états financiers de la Fondation du Cosmodôme.

Nous tenons à remercier la direction et les membres du personnel de l'aide qu'ils nous ont fournie tout au long de notre audit.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente lettre sur les constatations découlant de l'audit seront utiles. Nous nous ferons un plaisir de nous en entretenir avec vous et de répondre à toutes questions que vous pourriez avoir à ce sujet.

La présente lettre a été préparée uniquement à l'usage des responsables de la gouvernance du Cosmodôme pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs responsabilités. Le contenu ne doit être transmis à aucun tiers sans notre consentement préalable.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



**Robichaud Mignault, CPA SENC**

**Par André Mignault, CPA auditeur, CA**



## **Ville de Laval**

### **Relevé des contributions effectuées par la Ville de Laval relatives au Cosmodôme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Relevé des contributions effectuées par la Ville de Laval relatives au Cosmodôme	5
Note complémentaire	6

## Rapport de l'auditeur indépendant sur le relevé des contributions effectuées par la Ville de Laval relatives au Cosmodôme

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 300  
Les Tours Triomphe  
2500, boul. Daniel-Johnson  
Laval (Québec)  
H7T 2P6

T 514 382-0270

Aux membres du Conseil de la  
Ville de Laval

### Opinion

Nous avons effectué l'audit du relevé des contributions effectuées par la Ville de Laval relatives au Cosmodôme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, ainsi que la note 1, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés ci-après le « informations financières »).

À notre avis, les informations financières ont été préparées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la méthode comptable décrite à la note 1.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des informations financières » du présent rapport. Nous sommes indépendants conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des informations financières au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations - Base de présentation et restriction à la diffusion et à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des informations financières, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les informations financières ont été préparées pour permettre de fournir des informations financières à la Ville de Laval. En conséquence, il est possible que les informations financières ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à la Ville de Laval et ne devrait pas être diffusé ni utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des informations financières**

La direction de la Ville de Laval est responsable de la préparation des informations financières conformément aux méthodes comptables décrites à la note 1, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'informations financières exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des informations financières**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les informations financières prises dans leur ensemble sont exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des informations financières prennent en se fondant sur celles-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les informations financières comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsifications, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement des contrôles internes;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville de Laval;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Laval  
Le 24 septembre 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A122487

**Ville de Laval**  
**Relevé des contributions effectuées par la Ville de Laval**  
**relatives au Cosmodôme**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Contributions - Dépenses nettes absorbées</b>		
Dépenses absorbées		
Dépenses de fonctionnement		
Rémunération et avantages sociaux	41 156	32 483
Assurances	11 935	59 869
Électricité	212 084	243 324
Gaz naturel	78 671	82 195
Entretien	187 633	178 846
Honoraires professionnels	2 300	2 300
Frais d'administration	53 378	59 902
	<u>587 157</u>	<u>658 919</u>
Amortissement des immobilisations corporelles		
Bâtiment	423 010	419 975
Aménagement et terrains de jeux	7 939	7 939
Équipements informatiques	14 844	5 358
Équipements	36 230	14 518
	<u>482 023</u>	<u>447 790</u>
Dépenses absorbées avant revenus de loyer	1 069 180	1 106 709
Revenus de loyer	(18 621)	
Dépenses nettes absorbées	<u>1 087 801</u>	1 106 709
<b>Contribution - Aide financière</b>	<u>1 406 100</u>	152 000
<b>Total des contributions effectuées</b>	<u><u>2 493 901</u></u>	<u><u>1 258 709</u></u>

La note complémentaire fait partie intégrante du relevé.

Approuvé,

**Ville de Laval**  
**Relevé des contributions effectuées par la Ville de Laval**  
**relatives au Cosmodôme**  
**Note complémentaire**  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

---

**1 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**Base de présentation**

Le relevé a été établi selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	30 ans
Aménagement et terrains de jeux	20 ans
Équipements	10 ans
Équipements informatiques	5 ans

**Frais d'administration**

Les frais d'administration ont été calculés selon un taux forfaitaire de 10 % des dépenses de fonctionnement.